

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

La dimension internationale est dans l'ADN de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Chaque année des dizaines d'étudiants infirmiers de notre établissement participent à des programmes et des projets de mobilité internationale. L'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de Bourgogne-Franche Comté s'inscrit en effet dans une longue tradition de mobilité internationale principalement vers les pays d'Afrique centrale et d'Asie dans un premier temps. La réforme de la formation des infirmiers en 2009, est cependant venue bousculer l'alternance cours/stage, avec un allongement de la durée des stages (10 semaines au lieu de 4), une logique de validation de compétences professionnelles rendant difficile sa déclinaison pour les équipes pédagogiques dans un contexte d'appropriation d'une nouvelle logique de formation.

L'entrée dans le programme européen en 2014 a ouvert pour les étudiants et les salariés de nouvelles perspectives en particulier dans l'apprentissage des langues européennes, l'opportunité d'exercer dans des pays voisins, et dans les années à venir la possibilité de suivre des enseignements dans un établissement d'enseignement supérieur durant une période donnée.

La mobilité internationale, axe fort du projet d'établissement, s'intègre dans une sensibilisation et une réflexion plus globale que nous accompagnons chez nos apprenants, sur les questions de citoyenneté, d'interculturalité, d'ouverture à la différence, qui soutiennent le développement d'une posture professionnelle bienveillante, respectueuse et à l'écoute de la singularité de la personne soignée. Ainsi, la possibilité de participer au programme Erasmus + soutient notre projet d'établissement, qu'illustre par exemple la notion de « parcours citoyen » mis en place pour tous nos apprenants en formation initiale (infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture).

À travers ce projet, basé sur les sciences humaines et sociales, nous souhaitons mettre l'accent sur le développement chez nos futurs soignants d'une capacité de prise de distance étayée non seulement théoriquement et conceptuellement, mais également nourrie par des échanges et des rencontres. Il se fonde sur notre responsabilité première d'éveiller les consciences pour être ces « *éveilleurs de sens* » dont parle Walter Hesbeen. Le sens est ici entendu au sens de la direction que je souhaite donner au projet de soins que je proposerai demain en tant que soignant, mais aussi en termes de valeurs, de compassion, d'écoute de la souffrance, de respect de chaque histoire sans jugement.

Le parcours citoyen tel qu'il est mis en œuvre dans notre établissement a pour objectif également de faire réfléchir « avec » : d'autres étudiants, d'autres apprenants d'autres filières de formation qui seront les professionnels avec lesquels demain on collaborera, des acteurs de l'intervention sociale, des bénévoles, des aidants...

La parole est ici l'occasion de développer et d'argumenter sa pensée, d'élargir son regard sur des situations du quotidien, d'exprimer des émotions, des interrogations, certaines croyances fortes comme celles entendues sur les personnes migrantes. Le questionnement éthique traverse ces temps d'échange, de sensibilisation, d'interrogations.

Le principe fondateur de ce projet est le souci d'éveil des consciences des soignants. Ici le temps de la formation initiale nous semble un temps plus qu'utile à cela, que l'ouverture à la dimension internationale et la possibilité de se confronter à d'autres cultures, d'autres coutumes, d'autres approches des situations professionnelles, peut renforcer.

L'établissement s'inscrit en premier lieu dans le respect et la promotion de l'article 65 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier qui précise : « *Dans le cadre de la mobilité internationale, le diplôme est accompagné de l'annexe descriptive, dite « supplément au diplôme ». Le parcours de formation permet la validation des périodes d'études effectuées à l'étranger. Lorsque le projet a été accepté par les responsables pédagogiques et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.* ».

Il répond également aux critères 2.4 et 3.7 d'évaluation du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur de la manière suivante :

L'institut se dote de moyens permettant le déploiement d'une politique de formation à l'international :

- existence d'un groupe de travail régional mobilité internationale
- existence et utilisation d'outils et de supports communs
- existence d'une dynamique collaborative
- le % de lieux de stage augmente chaque année
- existence d'une politique d'aide à la mobilité internationale pour les salariés

La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers :

- des accords de coopération ou des partenariats sont conclus avec des établissements étrangers et adaptés à la finalité de la formation, à titre d'exemple : programme Erasmus
- des mécanismes favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs sont mis en œuvre

La formation prépare les étudiants à l'international :

- l'apprentissage d'une ou plusieurs langues étrangères est clairement identifié dans le cursus
- certains modules d'enseignement se font dans une langue étrangère : les enseignements des soins infirmiers se font en langue anglaise sur l'un des sites de l'établissement
- la formation favorise la mobilité entrante et sortante des étudiants grâce à ses partenariats internationaux
- l'acquisition de crédits européens dans le cadre d'échanges internationaux fait l'objet d'un processus formalisé et connu des étudiants.

Tous ces items sont également des indicateurs de notre projet d'établissement dans le cadre de la démarche qualité.